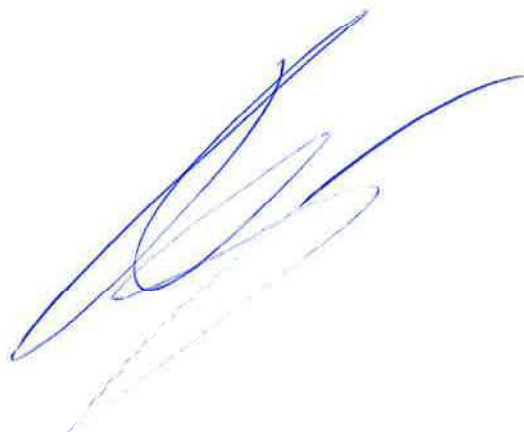


SAS A.C.C.

Comptes annuels Bilan au 31/12/2024

3 RUE DU PATIS
49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU
SIRET : 53872466700034

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned in the center of the page.

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	332 378		332 378	332 378
Autres immobilisations incorporelles	7 622		7 622	7 622
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	10 798	108	10 690	
Autres immobilisations corporelles	308 702	75 085	233 616	90 853
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	4 460		4 460	2 460
Créances rattachées à des participations	32 014		32 014	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 500		14 500	7 250
TOTAL (I)	710 473	75 193	635 280	440 563
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	856 460		856 460	1 007 222
Autres	96 980		96 980	119 600
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	230 924		230 924	130 920
Charges constatées d'avance	10 990		10 990	5 800
TOTAL (II)	1 195 354		1 195 354	1 263 541
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 905 828	75 193	1 830 634	1 704 105

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	50 000	50 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	5 000	5 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	518 643	373 928
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	127 411	170 715
Subventions d'investissement	7 483	
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	708 537	599 643
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	314 334	32 854
Emprunts et dettes financières diverses	67 098	53 155
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	398 812	695 138
Dettes fiscales et sociales	284 250	323 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 603	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 122 097	1 104 462
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	1 830 634	1 704 105
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	61 437	

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 1 830 634 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 127 411 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	340 000		
TOTAL	340 000		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	7 778		10 798
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	47 444		61 103
Mat. de transport	84 865		122 189
Mat. de bureau et info., mobilier	600		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	140 687		194 090
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 460		33 810
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 250		
TOTAL	9 710		33 810
TOTAL GENERAL	490 397		227 901

Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		340 000	
TOTAL		340 000	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	7 778	10 798	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		108 547	
Mat. de transport	7 500	199 554	
Mat. de bureau et info., mobilier		600	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	15 278	319 500	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	-203	36 474	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	-7 250	14 500	
TOTAL	-7 453	50 974	
TOTAL GENERAL	-7 453	15 278	710 473

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions - Sur sol propre				
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 778	108	7 778	108
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 779	6 489		15 267
Matériel de transport	33 028	33 921	7 500	59 449
Matériel de bureau et informatique, mobilier	249	120		369
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 834	40 637	15 278	75 193
TOTAL GÉNÉRAL	49 834	40 637	15 278	75 193

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Ventilation des mouvements au cours de la période pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Commentaires : néant				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

TOTAL GENERAL (I+II+III)

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	32 014		32 014
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	14 500		14 500
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	856 460	856 460	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-1 156	-1 156	
Impôts sur les bénéfices	15 246	15 246	
Taxe sur la valeur ajoutée	57 328	57 328	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	7 559	7 559	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	18 004	18 004	
Charges constatées d'avance	10 990	10 990	
TOTAL	1 010 944	964 430	46 514

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	61 437	61 437		
- à plus d'1 an à l'origine	252 897	66 079	185 676	1 143
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	398 812	398 812		
Personnel et comptes rattachés	3 638	3 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 100	81 100		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	189 125	189 125		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 386	10 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	67 098	67 098		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	57 603	57 603		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 122 097	935 279	185 676	1 143
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	262 400			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 356			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

	Exercice clos le	Exercice clos le
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 102.42	272 213.66
Dettes fiscales et sociales	8 576.85	9 550.76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	234 679.27	281 764.42

Détail des charges à payer

	Exercice clos le	Exercice clos le
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 102.42	272 213.66
408100 Fourn. fact.non parvenues	226 102.42	272 213.66
Dettes fiscales et sociales	8 576.85	9 550.76
448600 Autres charges à payer		1 677.00
448620 Taxe apprentissage	1 425.14	2 003.26
448630 Formation continue	7 151.71	5 870.50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	234 679.27	281 764.42

A.C.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 3, Rue du Pâtis
49124 SAINT BARTHÉLÉMY D'ANJOU
SIREN 538 724 667 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 127 411,37 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés 30 000,00 euros
Soit 6,00 euros par titre

Au compte « autres réserves », le solde 97 411,37 euros
Lequel s'élève ainsi à 616 054,20 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Il est précisé que la totalité des revenus distribués est éligible à l'abattement de 40 % soit 30 000 euros.

Les associés reconnaissent être informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire (PFO) de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu.

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- lors du dépôt de la déclaration de revenus, le contribuable peut choisir le prélèvement forfaitaire unique (tax flat) ou opter pour une imposition du dividende au barème progressif; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux

personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2023 :

26 000 euros, soit 5,20 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 26 000 euros

Exercice clos le 31/12/2022 :

26 000 euros, soit 5,20 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 26 000 euros

Exercice clos le 31/12/2021 :

26 000 euros, soit 5,20 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 26 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par ⁵⁰⁰⁰ voix ayant voté pour, ☐ voix ayant voté contre et ☐ voix s'étant abstenues.

Fait à SAINT BARTHELEMY
d'ANJOU

Le 12 juin 2025

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Sylvain PROD'HOMME

